

OBJET : EXPÉRIMENTATION DE LA FOURNITURE AUX ÉQUIPAGES DES INFORMATIONS DE CISAILLEMENTS DE VENT A NICE CÔTE D'AZUR (LFMN).

CETTE AIC ANNULE ET REMPLACE L' AIC 02/19

1 INTRODUCTION

Un cisaillement de vent correspond à une variation en force et/ou direction de vent sur de faibles distances verticales ou horizontales.

Les cisaillements représentent un danger pour la conduite des vols, particulièrement lors des phases de décollage, de montée initiale, d'approche finale et d'atterrissage.

L'environnement aérologique niçois étant propice à la présence de cisaillements, un dispositif de détection de cisaillements de vent a été mis en place par Météo-France sur l'aérodrome Nice – Côte d'Azur.

Ainsi, une phase expérimentale pour la fourniture d'informations de cisaillement de vent à Nice est prévue jusqu'au 15 avril 2020.

2 DIFFUSION DES INFORMATIONS DE CISAILLEMENT

- Sur l'ATIS

Les informations de cisaillement de vent seront reportées sur l'ATIS (sans toutefois en préciser la localisation du fait du caractère évolutif du phénomène).

- Sur la fréquence de contrôle appropriée

Les informations de cisaillement de vent seront annoncées par le contrôleur aux aéronefs sur la fréquence de contrôle. Elles reprendront les informations fournies par Météo-France et préciseront la localisation.

Sur l'axe d'approche ou le segment de départ initial, l'intensité des cisaillements suivant l'orientation de la piste pourra, à la demande, être précisée.

La phraséologie suivante sera utilisée :

Piste XX, alerte cisaillement de vent, (plus ou moins) YY nœuds (en approche finale ou au départ ou sur piste).

Exemple :

Piste 04, alerte cisaillement de vent, plus 25 nœuds en approche finale.

3 RECUEIL DES REPORTS PILOTES

Les reports pilotes (PIREP) permettront de confirmer et préciser l'information ressentie côté bord.

Des PIREP peuvent également être émis spontanément par les équipages sur observation de cisaillements.

Par suite les équipages sont vivement invités :

- à reporter sur la fréquence les situations de cisaillement de vent rencontrées ;
- à confirmer/préciser l'information de cisaillement de vent transmise par les services de contrôle.